

GROUPE DE TRAVAIL QUALITÉ DE VIE ET SANTÉ

ÉCOLE DE SANTÉ

AVANT-PROJET



Novembre 2006

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION	2
1.1. Le groupe de travail « Qualité de Vie & Santé ».....	3
1.2. Analyse et synthèse des rapports Citycoop et FdD.....	5
2. LE PROJET « SANTÉ ».....	7
2.1. Priorités.....	7
2.2. « École de Santé ».....	8
2.2.1. Contexte et objectifs.....	9
2.2.2. Les composants de l'École de Santé.....	12
1 Cours de santé familiale.....	13
2 Ateliers thématiques.....	14
3 Conférences de médecine « complémentaire ».....	15
4 Manifestations & expositions « ludiques et interactives ».....	16
2.2.3. Le public cible.....	17
2.2.4. Le plan de travail et d'action.....	19
A) Préparation.....	21
B) Planification générale.....	21
C) Planification détaillée.....	22
D) Réalisation.....	23
E) Conclusion.....	24
2.2.5. Ressources.....	25
2.2.6. Évaluation.....	25
2.3. « Routeur Santé ».....	26
3. RÉSUMÉ & CONCLUSION.....	27
Annexe.....	29

1. INTRODUCTION

Une école de santé... pour quoi faire ?

Il est possible de faire face à diverses maladies et petits maux sans recourir à un médecin ou à un service d'urgence, mais à condition d'avoir les informations et les compétences nécessaires et d'y consacrer du temps et de l'attention.

Si de nombreuses personnes sont prêtes à prendre une plus grande responsabilité dans ce but, les professionnels de la santé constatent eux que certaines personnes manquent de notions de base sur la santé et les maladies, ce qui les rend plus dépendants du système sanitaire. Il en résulte une consommation excessive de soins et de médicaments.

D'où l'idée d'amener chaque individu à mieux gérer son capital santé, en particulier en renforçant ses connaissances et sa confiance en ses propres aptitudes et ressources personnelles. Le présent projet vise à soutenir ce processus et à fournir les moyens nécessaires pour y parvenir.

« L'École de Santé » a comme but de transmettre des informations générales (simples et faciles à comprendre) sur le corps humain, sur l'origine, la prévention et le traitement de certaines maladies, l'usage approprié des médicaments et l'hygiène de vie, ainsi que sur le système de santé, les services existants et les droits des patients. Elle sera gratuite et accessible à toute la population.

Les cours, ateliers, conférences et manifestations (ludiques et interactives) prévus ont comme objectifs de favoriser l'acquisition des informations et des compétences nécessaires à la prévention et l'identification des signes précoces, voir plus tardifs, de

**L'Hôpital
déborde:
trop de
monde
y court**

TRIBUNE DE GENÈVE

certaines maladies communes. Le but est de permettre à chacun de vérifier rapidement si les symptômes sont bénins ou graves et de déterminer avec plus de facilité à quel moment il convient de consulter ou de traiter soi-même les affections légères et les petits accidents quotidiens ¹.

L'objectif principal du groupe « Qualité de Vie et Santé » du Forum St-Jean – Charmilles est de mettre en place une structure d'enseignement et d'éducation à la santé, pour le grand public, avec une attention particulière pour les populations « à risque » telles que les personnes socio-économiquement défavorisées et les communautés d'origine étrangères.

¹ « L'École de Santé » a comme unique objectif d'informer et de responsabiliser les personnes à leur santé et **non** de se substituer au médecin ou aux institutions sanitaires en encourageant le profane à poser lui-même son diagnostic ou à définir son propre traitement.

1.1. Le groupe de travail « Qualité de Vie et Santé »

Si le quartier de St-Jean a acquis au fil des ans la réputation d'être un quartier « engagé et militant » c'est notamment grâce à l'implication de ses habitants dans la promotion de la qualité de vie et la participation citoyenne. Après s'être mobilisés pour le maintien de la poste du Beulet, ils se sont engagés dans la création d'un lieu de délibération et d'exercice de la démocratie participative : le « Forum Saint-Jean – Charmilles » en 2000².



Dans ce cadre se sont constitués des groupes de travail favorisant le contact entre les habitants et les autorités ; par exemple : les groupes de travail pour la « barre de la rue de St-Jean » (PLQ), pour la reconstruction du Cycle d'orientation de Cayla, les zones 30, l'aménagement du parc Gustave et Léonard Hentsch, la réalisation de la nouvelle crèche rue de St-Jean, l'espace convivial rue de Lyon 99 (Le 99 Espace de quartier), une halte RER à St-Jean, etc.

De 2002 à 2004 le quartier de St-Jean - Charmilles a bénéficié de trois études proposant respectivement :

- l'identification par les partenaires sociaux des possibilités d'amélioration du lien social : **étude Rossiaud 2002**³ ;
- une concertation avec les habitants pour la gestion du territoire : **étude « Quel Saint-Jean demain? Un bilan aujourd'hui ! » 2003 (→ rapport Citycoop)**⁴ ;
- la formulation de pistes pertinentes pour une meilleure qualité de vie, par des habitants, des professionnels et des élus : **étude « Prenez la Parole ! - Qualité de vie et santé dans votre quartier » 2002-2004 par equiterre et la Fondation du Devenir (→ rapport FdD)**⁵.

Le groupe de travail QdeV&S, composé d'habitants et de professionnels du secteur St-Jean – Charmilles, s'est constitué suite à une présentation faite auprès de la population, en juin 2004, résumant l'étude « Prenez la parole !... ».

³ « Outils pour l'action socio-sanitaire communautaire à Saint-Jean - Charmilles », problématiques socio-sanitaires et profils socio-démographiques, réseaux d'acteurs, Jean Rossiaud, Laboratoire de démographie économique et sociale, Université de Genève ; service social Ville de Genève, septembre 2002.

⁴ « Quel Saint-Jean demain? Un bilan aujourd'hui ! », étude Citycoop, EPFL et Université de Genève, rapport final, Genève, mai 2003.

⁵ Promotion communautaire de la santé et de la qualité de vie dans le Canton de Genève ; « Prenez la parole ! - Qualité de vie et santé dans votre quartier » ; Département de l'action sociale et de la santé (DASS), Ville de Genève et Commune de Meyrin (Cadre : Agenda21, Villes-Santé, OMS) ; Rapport final Saint-Jean - Charmilles [equiterre et Fondation du Devenir], novembre 2004.

² Voir : www.forum1203.ch

Ce groupe coopère étroitement avec l'UAC⁶ de Saint-Jean qui met à disposition son infrastructure. Deux collaboratrices de l'UAC font partie du groupe.

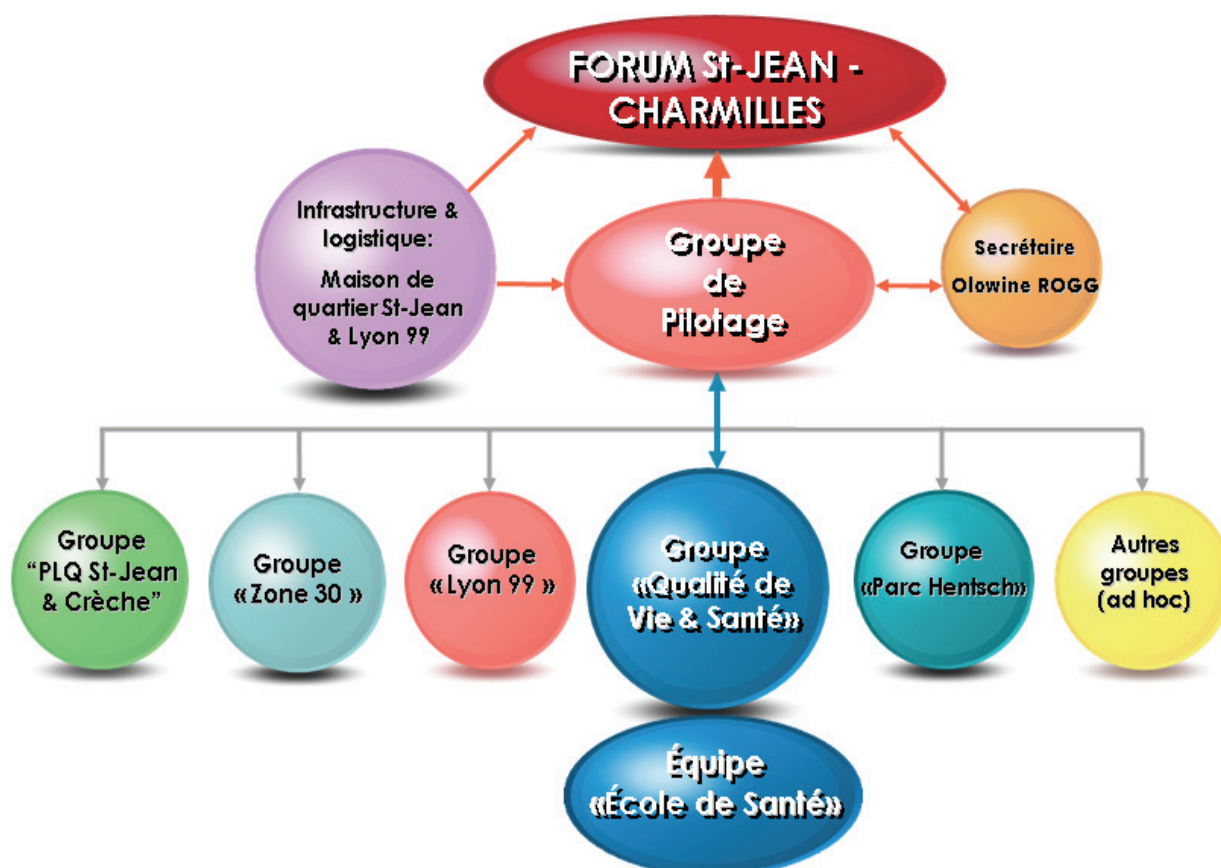
Ses objectifs sont :

- contribuer à l'amélioration de la qualité de vie et promouvoir la santé dans le quartier ;
- initier des projets afin de répondre aux besoins exprimés par les habitants ;
- valoriser les études « Prenez la parole !... » (FdD) et « Quel Saint-Jean demain ?... » (Citycoop) par la mise en œuvre et le suivi des propositions énoncées dans ces rapports ;

- informer la population sur les services et les prestations existants à caractère culturel, social et sanitaire.

En tenant compte des préoccupations des habitants, des contraintes de faisabilité, des priorités et d'autres facteurs, le groupe formulera des recommandations de telle façon qu'elles puissent être réalisées en collaboration avec les administrations, les institutions, certaines associations et les habitants.

Intégration du groupe QdeV&S dans la structure du Forum St-Jean – Charmilles



⁶ Unité d'Action Communautaire (Service social Ville de Genève).

1.2. Analyse et synthèse des rapports Citycoop et Fondation du Devenir (FdD)

Le groupe QdeV&S s'est attelé à un travail d'exploration et d'analyse des rapports Citycoop et FdD ⁷ et a extrait un certain nombre de *priorités d'actions*.

Ces éléments ont été recueillis lors de séances de "brainstorming" et consignées à l'aide du programme informatique "Mind Manager®". Cet outil a permis de choisir et de trier les différentes propositions en fonction des besoins du quartier.

Les projets sélectionnés offrent une *complémentarité* ou une *nouveauté* aux prestations existantes et ont une *bonne faisabilité*.

Le groupe a choisi de se consacrer plus particulièrement à la réalisation des **projets prioritaires suivants** ⁸ :

- **l'information et la communication** au sein du quartier et entre habitants (*en cours de réalisation* !)

- **la promotion de la santé** des habitants, en particulier par la responsabilisation et « l'empowerment », l'enseignement et l'éducation à la santé (*réalisation prévue pour 2007/8*).

L'étude « Prenez la parole ! ... » (rapport FdD) poursuit les objectifs suivants :

- « Développer une démarche participative à l'échelle du quartier qui vise à donner à chacun, dans une perspective individuelle et collective, les moyens d'agir en faveur de sa santé et de sa qualité de vie, avec l'idée de diffusion et de reproductibilité du projet.
- Développer et mettre à disposition des élus locaux un outil d'aide à la décision pour la politique et l'administration en lien avec la santé et la qualité de vie de la population ».

[Voir figure page suivante]

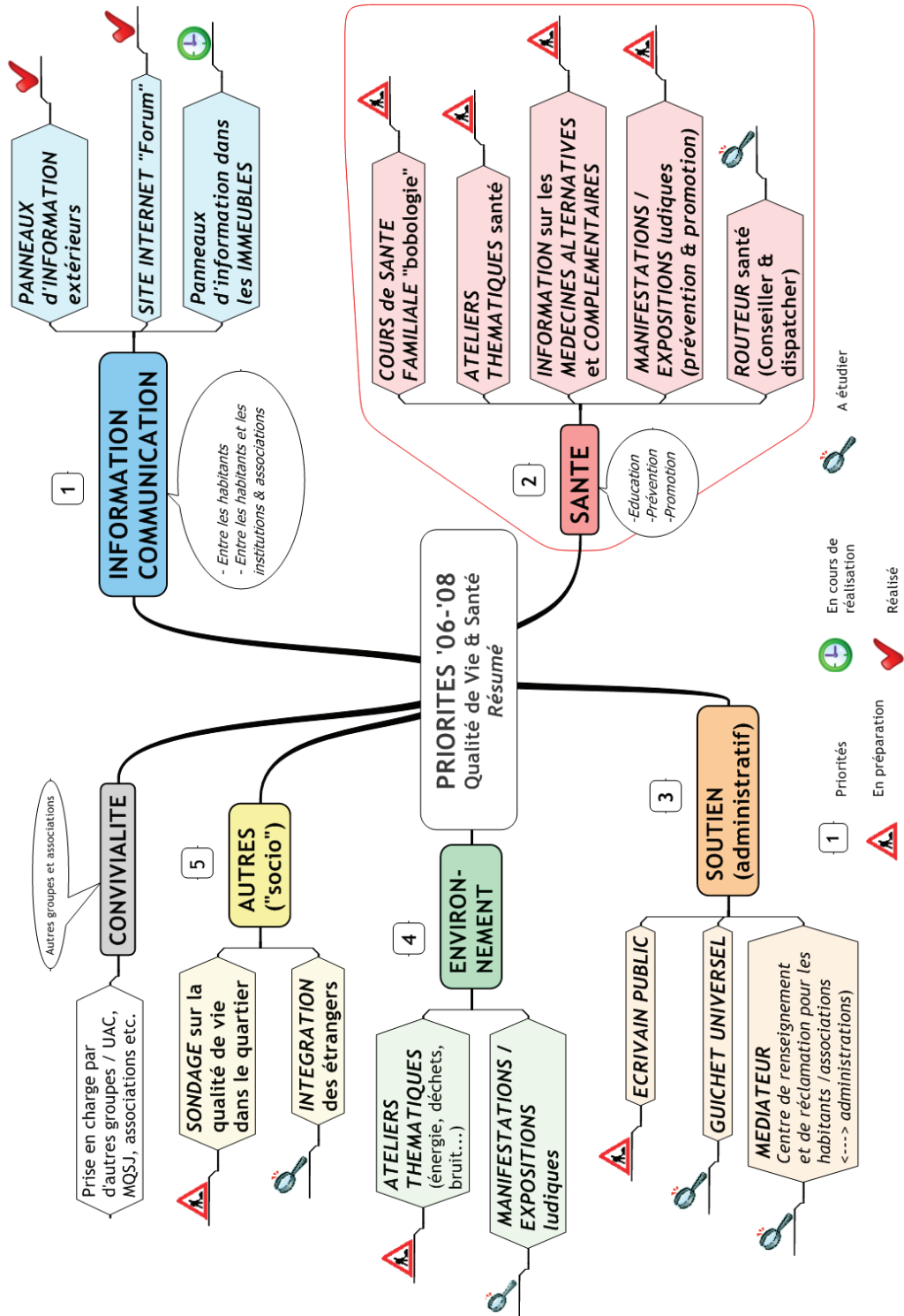
⁷ Coût total de l'étude Fr. 600'000.-

Participations :

Promotion Santé Suisse (Fr. 330'000), État de Genève DASS (Fr. 200'000), Ville de Genève (Fr. 50'000), Commune de Meyrin (Fr. 20'000).

⁸ Voir « **Rapport intermédiaire 2005** » du groupe QdeV&S.

Analyse des Rapports Citycoop et FdD
Projets prioritaires du groupe Qdev&S



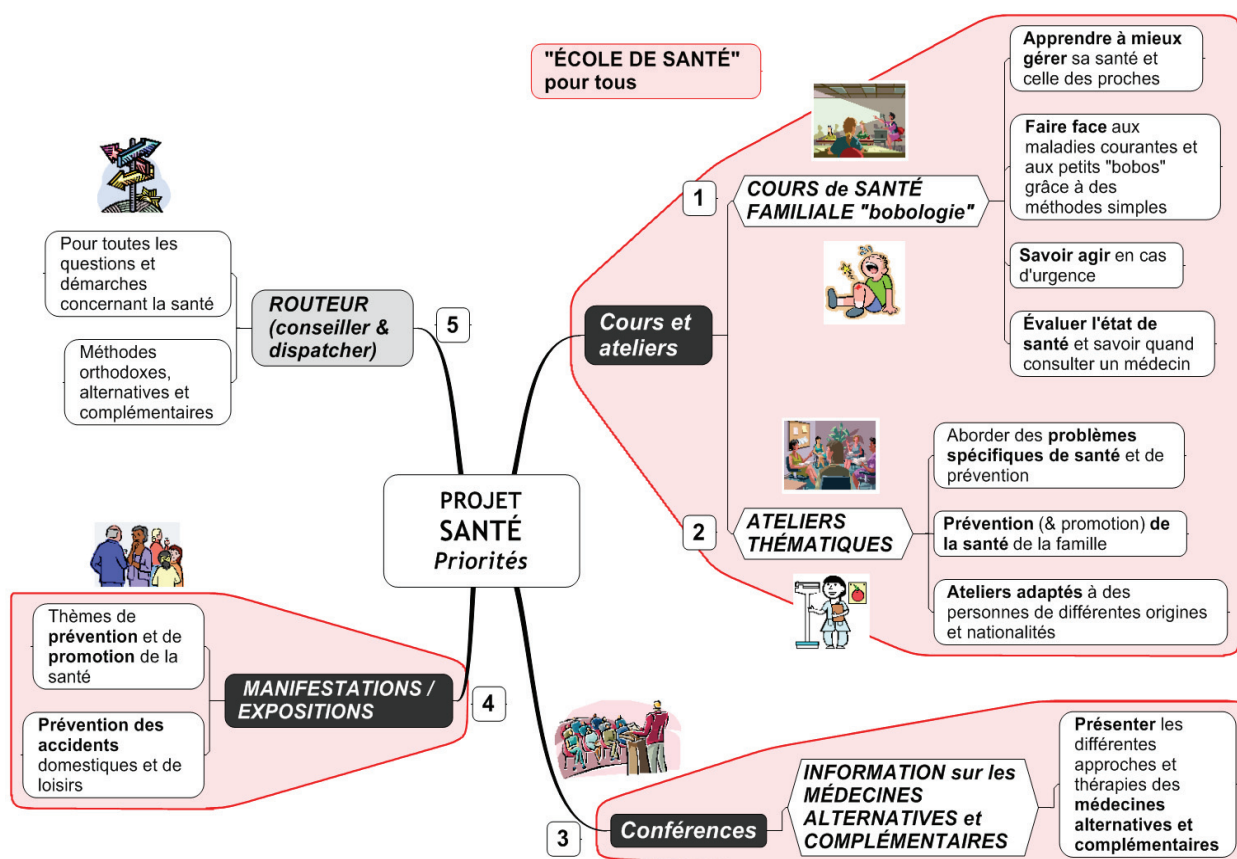
2. LE PROJET « SANTÉ »

2.1. Les priorités

Le projet « Santé » du groupe QdeV&S, issu de l'analyse des rapports cités plus haut, comporte deux volets, à savoir : une « École de Santé » et un « Routeur Santé »⁹.

Le groupe souhaite réaliser prioritairement le projet « École de Santé ».

Priorités du projet « Santé »



⁹ Le projet « Routeur de Santé » est traité au chapitre 2.3., p. 26

2.2. « L'École de Santé »

L'étude « Prenez la parole !... » (rapport FdD) fait ressortir qu'une « **Maison de la Santé et de l'Environnement** » (conseils et *soins ambulatoires*) est souhaitée par les participants aux ateliers de scénarios.

Après examen, le groupe QdeV&S a jugé cette proposition intéressante, mais difficilement réalisable, trop onéreuse et même - en tant que telle - d'une utilité très relative en ce qui concerne l'offre en soins, compte tenu de l'existence de multiples services médicaux à proximité du secteur.

Le groupe QdeV&S a finalement opté pour une forme simplifiée de la proposition du rapport FdD et souhaite mettre en place une école de santé composée de cours, ateliers, conférences, expositions et manifestations abordant des thématiques, adaptées aux besoins des divers groupes de la population.

Ces thématiques pourraient être:

- les gestes et traitements simples pour faire face aux maladies courantes et petits « bobos » et éviter de cumuler les consultations médicales ;

- réagir de manière adéquate en cas d'urgence ;
- avoir une alimentation équilibrée et maintenir une bonne hygiène de vie ;
- prévenir les accidents domestiques et de loisirs ;
- recevoir une information sur les médecines complémentaires (alternatives) ;
- mieux s'orienter dans le système de santé genevois.

Les groupes de population visés sont d'une part les familles (incluant les familles monoparentales), les adolescents, les jeunes adultes (célibataires), et les personnes âgées, et d'autre part les personnes d'origine étrangères et les personnes de catégories socio-économiques défavorisées.

Les différents rapports mentionnés relèvent la difficulté d'atteindre les populations étrangères et mettent en évidence la précarité de nombreux jeunes adultes, l'isolement et le besoin d'information de certains groupes sociaux.

2.2.1. Le contexte et les objectifs

Le contexte actuel (*situation initiale*) et les objectifs (*effets visés*) du projet « École de Santé » sont présentés dans le tableau suivant :

CONTEXTE (situation initiale)	OBJECTIFS (effets visés)
	Mettre en place une structure d'enseignement et d'éducation à la santé , pour le grand public, gratuite, avec une attention particulière pour les populations « à risque » tels les groupes socio-économiquement défavorisés et les personnes d'origine étrangères.
Encore trop (ou de plus en plus) d'ignorance en matière de santé familiale, d'hygiène de vie et de nutrition.	Rétablir une culture et une tradition sanitaire familiale .
	Apprendre à soigner soi-même les problèmes bénins et les petits accidents en utilisant des méthodes et remèdes simples et efficaces.
	Mettre l'accent sur la prévention et l'hygiène de vie, sur la responsabilisation et « l'empowerment » de l'individu et de la famille. ¹⁰
Fréquentation accrue des structures sanitaires en urgence. Trop de consultations pour des maladies bénignes.	Permettre à chacun d'agir immédiatement, calmement et adéquatement lors de problèmes de santé au sein de la famille.

¹⁰ Dans les limites du possible ; certains déterminants de la santé étant de la responsabilité de la communauté ou du politique.

Fréquentation (accrue) des structures sanitaires en urgence.

Trop de consultations pour des maladies bénignes.
(suite)

Savoir maîtriser les **gestes simples de premiers soins**, connaître ses propres limites et **savoir quand recourir à un professionnel de la santé**.

Savoir **évaluer la gravité** de chaque situation et savoir **définir** quand une intervention médicale **urgente** devient indispensable.

Connaître les différentes structures sanitaires existantes à Genève.

Augmentation du nombre de maladies chroniques (obésité, diabète, allergies, etc.).

Renforcer les connaissances en matière « **d'hygiène de vie** » et **d'équilibre alimentaire**.

Gestes de prévention (souvent) insuffisants.

Acquérir un **comportement favorable à la santé** et savoir mieux **gérer** son « capital santé ».

Apprendre à **prévenir les maladies épidémiques** (grippes, rhumes, gastro-entérites, etc.) par une meilleure hygiène.

Apprendre à **détecter le début des maladies** et agir en conséquence.

Savoir **prévenir les accidents** domestiques et de loisirs.

Certains parents « s'affolent » parfois devant les maladies ou accidents des enfants.

Apprendre à **réagir calmement et de manière réfléchie** en présence d'un enfant malade ou accidenté.

Certains parents « s'affolent » parfois devant les maladies ou accidents des enfants. (suite)

Apprendre à **réagir d'une manière adéquate** face au problème (consultation médicale en urgence ou traitement à la maison).

Prescription, consommation et utilisation inadéquate de médicaments.

Donner des notions de base sur **l'utilisation judicieuse des médicaments**.

Les possibilités réelles des traitements complémentaires (alternatives, naturelles, douces, holistiques, empiriques, traditionnelles) ne sont pas bien connues (malgré un intérêt certain pour ces méthodes) ¹¹

Améliorer **la connaissance des méthodes complémentaires**, les avantages et les inconvénients qui leurs sont liés.

Permettre de **choisir la méthode adéquate** pour un problème spécifique de santé (p.ex. en complément à un traitement orthodoxe).

Le dialogue entre le malade, le médecin et d'autres professionnels de la santé est parfois difficile.

Donner des **notions de base du fonctionnement du corps** sain et malade (augmenter la « culture sanitaire »).

Faciliter la **transmission d'informations** du patient au médecin (concernant ses problèmes de santé et la perception de sa maladie).

Services existants, système de santé et droit des patients (souvent) mal connus.

Mieux informer les personnes sur les **services existants** et sur le **fonctionnement du système sanitaire**.

Informer les personnes de leurs droits dans le système sanitaire (Loi sur les **droits des patients**) ¹².

¹¹ En souhaitant des méthodes naturelles et douces, beaucoup de gens abordent la médecine dite complémentaire. Le profane est toutefois fréquemment désorienté, car les informations objectives font souvent défaut à ce sujet.

¹² « Loi concernant les rapports entre membres des professions de la santé et patients » K 1 80 (Genève).

Responsabiliser et rendre plus autonome chacun face à sa santé et celle de sa famille.

Augmentation des coûts de la santé. ¹³

Encourager une consommation médicale raisonnable et judicieuse.

2.2.2. Les composants de « l'École de Santé »

« L'École de Santé » se compose des éléments suivants :

- 1° Cours de santé familiale
- 2° Ateliers thématiques
- 3° Conférences de médecine « complémentaire »
- 4° Manifestations & expositions « ludiques » et « interactives ».

[Détails voir pages suivantes :]

¹³ Genève compte parmi les cantons ayant des dépenses de santé par habitant les plus élevées (Cf. primes d'assurances maladie parmi les plus hautes de Suisse).

1 Cours de santé familiale

- (Ré-)apprendre les « gestes » et **traitements simples** pour faire face aux maladies courantes et aux petits « bobos ».
- **Apprendre à réagir** d'une manière adéquate en cas d'urgence.
- Éviter les consultations « excessives » (médecins/hôpitaux).
- Cours donnés par des professionnels de la santé.
- Ouverts à tout le monde ; gratuits.

Toutes les maladies ou petits accidents ne nécessitent pas une consultation médicale ou une visite aux urgences des hôpitaux.

Il existe de multiples moyens simples pour faire face aux problèmes de santé dans la vie quotidienne, tant pour prévenir que pour favoriser la guérison des maladies les plus courantes.

Les cours de santé familiale (gratuits et ouverts à tous) ont pour objectif d'aider tout un chacun à mieux gérer sa santé et celle de ses proches. Leur but n'est pas de former des « médecins en herbe », mais d'enseigner comment faire face aux maladies courantes ainsi qu'aux petits « bobos » grâce à des méthodes simples et efficaces.

Des notions de *promotion de la santé*, de *prévention des maladies*, de *diététique* et de *hygiène* etc. peuvent également être intégrées dans ces cours ¹⁴. Un autre objectif est de relayer dans la population, des campagnes de prévention menées par les auto-

rités de santé publique (OFSP, DGS, Promotion Santé Suisse, etc.).

Exemples de thèmes à traiter :

Brûlures, plaies, allergies, douleurs articulaires, maux de dos, ostéoporose, troubles cardiaques (comment reconnaître une urgence), prévention et diagnostic précoce des cancers, maladies infantiles, problèmes intestinaux, diabète (prévention), syndrome de fatigue, maux de tête, dépression, stress, troubles du sommeil, obésité, infections ORL, bronchite, refroidissement, grippe, maladies dermatologiques (herpès, mycoses), problèmes cutanés (coup de soleil, piqûres d'insectes, etc.), infections urinaires, prostate, règles douloureuses, ménopause, problème des yeux, etc.

Acteurs et collaborateurs potentiels :

Médecins allopathes, médecins pratiquant également des approches « alternatives » et « complémentaires », infirmiers-ères en santé communautaire, infirmiers-ères en santé maternelle et infantile, autres professionnels de la santé.

Lieux possibles : **Le 99 Espace de quartier (Lyon 99)**, nouveau CO Cayla, Maison de quartier de St-Jean – Charmilles.

Public cible : Familles (incluant les familles monoparentales), jeunes adultes (célibataires), personnes âgées, personnes socio-économiquement défavorisées, personnes d'origine étrangère (résidents), éventuellement personnes faisant partie de certaines communautés migrantes.

¹⁴ Des **cours de diététique et hygiène** (avec une « attestation de participation ») peuvent être envisagés pour satisfaire p.ex. l'exigence des « primes au mérite » (voir Santé Suisse) ou encore le « contrat d'action sociale individuelle » (CASI) (voir Hospice général GE) etc.

2 Ateliers thématiques

- Traiter les **problèmes et maladies spécifiques**.
- Ev. adaptés à des personnes d'origine étrangère.
- Animés par des professionnels de la santé.
- Ouverts à tout le monde ; gratuits.



Ces ateliers thématiques « santé » poursuivent le même but que les « cours de santé familiale », mais permettent de mieux se focaliser sur certains problèmes spécifiques en lien avec la santé et la prévention.

Un autre aspect important de ces ateliers est la possibilité de les adapter à des personnes de d'origine étrangère, en leur proposant des prestations *dans leur langue*, adaptées à leurs attentes et leurs problèmes spécifiques. Un interprète doit être prévu pour faciliter la communication ainsi qu'une personne « relais » issue de leur communauté.

Il est connu que ces communautés se rendent facilement aux urgences des hôpitaux souvent par manque d'information (→ engorgement des services d'urgences).

Exemples de thèmes à traiter :

Parents/enfants : « Comment contrer le retour des poux... » ; « Les vaccins » ; parents/adolescents : « Les baladeurs et le risque de perte auditive » ; adultes /adolescent : « Malbouffe – bienbouffe » (diététique); jeunes femmes : « alcoolisme et tabagisme - effet sur le fœtus », personnes âgées : « comment prévenir les chutes », etc.

Acteurs et collaborateurs potentiels :

Médecins allopathes, médecins pratiquant des approches « alternatives » et « complémentaires », infirmiers-ères en santé communautaire, infirmiers-ères en santé maternelle et infantile, autres professionnels de la santé, personnes « relais » (migrants bien intégrés pouvant accompagner les personnes de leur communauté), interprètes.

Lieux possibles :

Le 99 Espace de quartier (Lyon 99), nouveau CO Cayla, Maison de quartier de St-Jean - Charmilles.

Public cible :

Familles (incluant les familles monoparentales), jeunes adultes (célibataires), personnes âgées, personnes socio-économiquement défavorisées, personnes d'origine étrangère (résidents), personnes faisant partie de certaines communautés migrantes.

3 Conférences de médecine « complémentaire »

- **Présenter** les différentes approches et méthodes des **médecines « complémentaires »** (conférences, exposés, démonstrations, etc.).
- Conférences données par des professionnels de la santé.

De l'expérience de professionnels de la santé, les médecines « complémentaires », « alternatives », « naturelles », « douces », « holistiques » ou « empiriques » intéressent une très grande partie de la population ¹⁵.

Actuellement, il existe très peu de possibilités pour la population de *s'informer* sur les diverses thérapies à Genève.

Partant de cette constatation, ces ateliers ou conférences ont comme but de *présenter* les différentes méthodes utilisées dans les médecines naturelles par le biais de conférences, d'exposés ou de démonstrations, etc.

Il ne s'agit donc pas de « cours de médecine naturelle », mais uniquement d'une *présentation* des différentes thérapies « complémentaires » ou « alternatives » par des spécialistes.

Exemples de thèmes à traiter :

Homéopathie familiale, acupuncture, acupressure, shiatsu, massages relaxants, réflexologie, sophrologie, drainage lymphatique, médecine anthroposophique, médecine ayurvédique, médecine orthomoléculaire, aromathérapie, phytothérapie, etc.

Acteurs et collaborateurs potentiels :

Médecins pratiquant des approches « complémentaires » et « alternatives », naturopathes diplômés, infirmiers-ères, autres professionnels de la santé.

Lieux possibles :

Le 99 Espace de quartier (Lyon 99), nouveau CO Cayla, Maison de quartier.

Public cible :

Toutes les personnes intéressées aux médecines naturelles.



¹⁵ Env. 70% de la population, d'après divers sondages.

4 Manifestations & expositions « ludiques » et « interactives »

- Manifestations et expositions « ludiques » et « interactives » traitant des thèmes de **prévention et de promotion de la santé**.
- Organisées et patronnées par des professionnels de la santé.
- Accessibles à tout le monde ; gratuites.

Dans le cadre des cours et ateliers de « médecine familiale » des expositions et manifestations multimédias « ludiques » et « interactives » peuvent être organisées en collaboration avec les services concernés de la Confédération (OFSP), du Canton et de la Ville et divers organismes s'occupant de prévention et de promotion de la santé (Promotion Santé Suisse, etc.). Thèmes : *prévention* des maladies et des accidents, hygiène (prévention des épidémies – maladies infectieuses), nutrition, etc. ; *promotion* de la santé en générale.

Exemples de thèmes à traiter :

« Malbouffe-bienbouffe », « Les baladeurs et le risque de perte auditive » ; « Perte auditive – bruit associé aux loisirs » ; « Comment prévenir les accidents », divers « tests de santé » etc.

Acteurs et collaborateurs potentiels :

Ville / Canton / Confédération, professionnels de la santé, éducateurs, associations, Maison de quartier, habitants.



Le Matin Bleu 24.10.06

Lieux possibles : *Le 99 Espace de quartier (Lyon 99)*, nouveau CO Cayla, Maison de quartier, Planète Charmilles (?), écoles (?)

Public cible : Tous les habitants, familles, adolescents, enfants.

2.2.3. Le Public cible

Le secteur St-Jean – Charmilles

Ce projet cible essentiellement les habitants du secteur CASS ¹⁶ St-Jean - Charmilles comportant les sous-secteurs statistiques suivants ¹⁷ :

St-Jean, Charmilles, Europe, Contrat social, Cayla, Campagene-Masset, Bourgogne, Camille-Martin, Concorde, Parc des Sports, Franchises, Dôle, Délices et Seujet.

En 2005 on recensait 23'422 habitants sur les secteurs statistiques de **St-Jean - Charmilles**, dont 1'146 personnes de 80 ans ou plus, 2'279 de 65 à 79 ans, 12'961 de 20 à 64 ans et 1'100 de 15 à 19 ans, 55.33% de suisses et 44.67% d'étrangers. En Ville de Genève on recensait (sur l'ensemble des ménages) 26.1% de couples avec enfant/s, 22.4 % de couples sans enfant/s, 7.1% de familles monoparentales et 42.1% de personnes vivant seules.

Comment mobiliser le public cible ?

Le véritable *défi* de ce projet consiste à *atteindre, sensibiliser, intéresser, mobiliser et faire participer* les divers groupes cibles à ces cours, ateliers et conférences, en particulier les populations qui ont des connaissances insuffisantes en santé et hygiène de vie.

Degrés de difficultés probables pour la mobilisation :

[1° = « facile » → 6° = « difficile »]

1° Familles (parents) classe moyenne ;

2° Jeunes parents, familles monoparentales ;

3° Jeunes adultes (célibataires), personnes âgées ;

4° Personnes d'origine étrangère (communautés de *résidents*)

5° Personnes socio-économiquement défavorisées (population en difficulté);

6° Personnes étrangères *migrantes*.

La mobilisation « **tout public** » se fera par l'intermédiaire du système d'information utilisé par le Forum : affiches, panneaux d'information sur la voie publique¹⁸, panneaux dans les allées d'immeubles¹⁸, la feuille d'information mensuelle « Infos-Quartier », le journal gratuit « Quartier Libre » édité par la Maison de Quartier, communiqués de presse, site internet, e-mails, SMS et lettres personnalisées.

Pour les **personnes socio-économiquement défavorisées** il sera nécessaire de solliciter certaines associations, institutions et services de l'État et de la Ville (FSASD, Croix Rouge, Hospice Général, Armée du Salut, etc.).

La mobilisation des **communautés étrangères** pourra se faire d'une part via des « leaders » ou des personnes « relais » de

Les modes de vie et les attitudes ainsi que les comportements en matière de santé sont déterminés par différents facteurs : les circonstances de vie, les conditions de vie et l'appartenance à des groupes sociaux ou ethniques spécifiques. Aussi est-il nécessaire d'adapter – autant que possible - les prestations de « l'École de Santé » à ces groupes. Les besoins différents en matière de santé des femmes/filles et des hommes/garçons doivent également être pris en compte.

¹⁶ Centre d'action sociale et de santé.

¹⁷ Le public intéressé issu d'autres quartiers est naturellement le bienvenu.

¹⁸ Projets réalisés par le groupe QdV&S.

chaque groupe ethnique et d'autre part via des associations et des institutions (p.ex. Kultura, Café «La Rencontre », A.R.P.GE¹⁹, Université Populaire Albanaise, ARA²⁰, etc.). Des réunions d'information et de consultation ainsi que des envois personnalisés dans la langue du groupe ciblé sont éventuellement à prévoir.

Dans le cas des personnes étrangères ne parlant pas le français, des cours et ateliers pourront être envisagés dans leur langue.



Le Matin Bleu 12.10.06

Quelques idées (préliminaires) pour sensibiliser, intéresser, mobiliser :

- Réduction des primes caisses maladie... si résultat suffisant aux examens/tests finaux (c.f. « primes au mérite » Santé Suisse).
- Prix à gagner (1) : chaque participant reçoit un billet de loterie à chaque cours ; distribution des prix à la fin du cycle des cours.
- Prix à gagner (2) : comme récompense pour les meilleurs résultats aux examens/tests dans les cours.
- Buffet canadien et apéritif à la pause.
- Questionnaires (personnelles) de santé pour chaque thème traité (exemples : « Quel est votre profil personnel de stress ? », « Troubles cardiovasculaires : quel est votre indice de risque ? » etc.).
- « Question santé » : questions affichées sur panneaux/affiches etc. → réponses aux cours (p.ex. « Diabète : êtes-vous à risque ? »).
- « Quiz santé » en rapport avec les thèmes des cours (distribué avant les cours → panneaux/affiches, journaux ; éventuellement associer la TV ; réponses aux cours ev. avec prix à gagner).
- « Attestation/Certificat/Diplôme » de fin d'études.
- « Attestation » pouvant être validée dans le cadre du « contrat d'action sociale individuelle » (CASI) de l'Hospice général GE.
- Présentations multimédia pendant les cours. Distribution de CDs/DVDs.
- « Facilités » : baby-sitting pendant les cours, parking à disposition.

¹⁹ Associazione Regionale Pugliese - Ginevra

²⁰ Aide aux requérants d'asile (secteur ateliers-formation ARA-HG)

2.2.4. Le Plan de travail et d'action

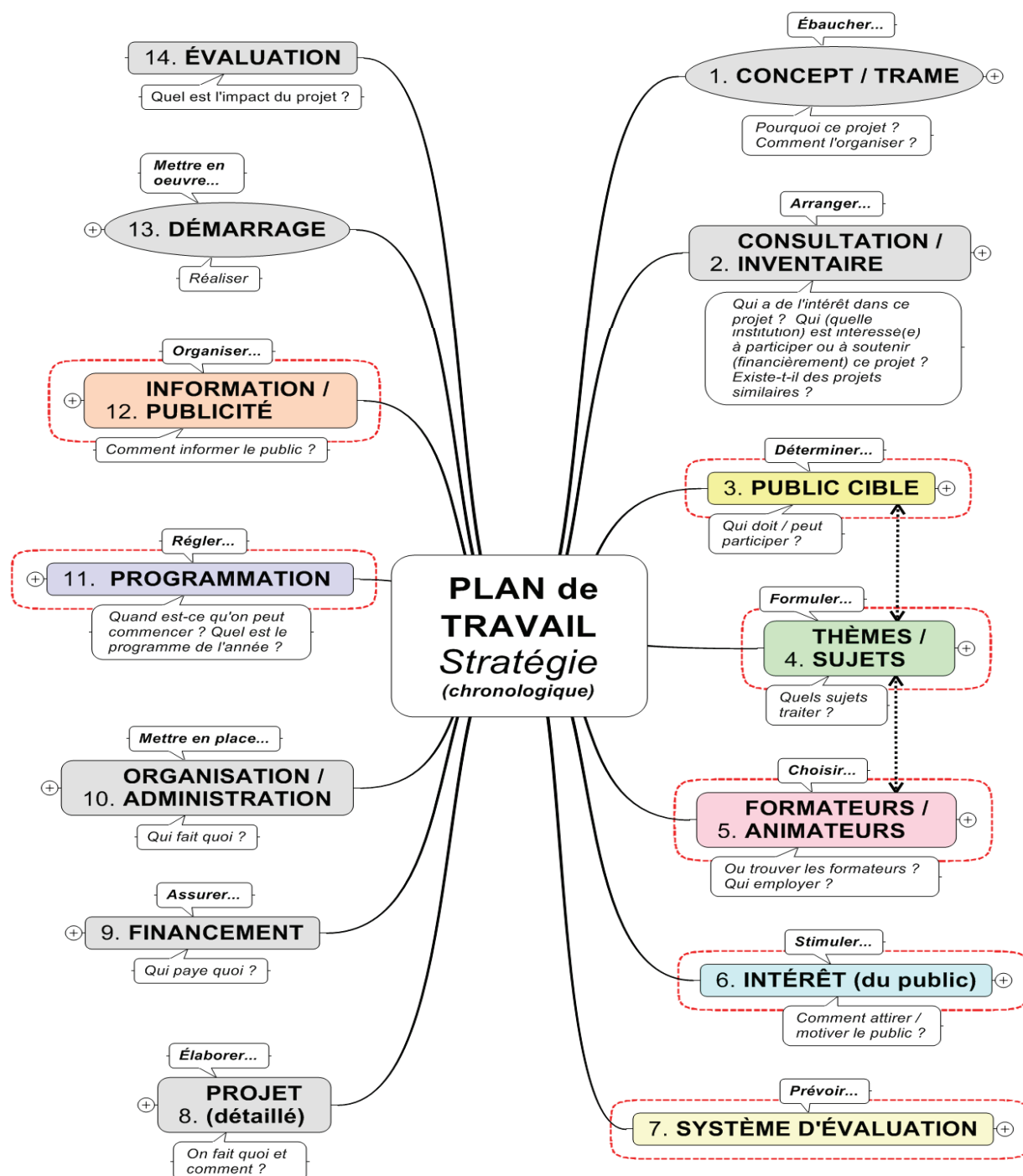
Le plan de travail pour la réalisation du présent projet comporte les étapes suivantes :

- A) Préparation
 - Concept / Trame (avant-projet actuel)
- B) Planification générale
 - Consultation / Inventaire (prospection)
 - Public cible
 - Thèmes / Sujets
 - Formateurs-trices / Animateurs-trices
 - Intérêt (du public)
 - Système d'évaluation
- C) Planification détaillée
 - Projet détaillé
 - Financement
 - Organisation / Administration
 - Programmation
 - Information / Publicité
- D) Réalisation (Démarrage)
- E) Conclusion (Évaluation)

[Voir figure page suivante et annexe ; détails pp. 21-24]

Plan de travail et d'action ²¹ [agrandissement voir annexe]

PROJET "ÉCOLE DE SANTÉ"



²¹ Les thèmes encadrés (de rouge) feront l'objet de séances de réflexion (brainstorming) avec le groupe QdeV&S (équipe de santé).

A) Préparation

1 Concept / Trame

- **Ebaucher le concept, la trame (établir l'avant-projet) !**
- Pourquoi ce projet ? Comment l'organiser ?
- Les motifs et objectifs ont été définis; l'évaluation du projet (input ↔ output) est positive...

B) Planification générale

2 Consultation / Inventaire (prospection)

- **Arranger des consultations avec les institutions concernées !**
- Qui a de l'intérêt dans ce projet ? Qui (quelle institution) est intéressé(e) à participer ou à soutenir (ev. financièrement) ce projet ?
- Existe-t-il des projets similaires (aboutis ou en cours) ?
- La prospection est faite et la collaboration avec les institutions est assurée...

3 Public cible ²²

- **Déterminer le public cible !**
- Qui devrait/peut participer et qui devrait/peut bénéficier de ce projet ?
- Le public cible est spécifié...

²² Les thèmes encadrés (de rouge) feront l'objet de séances de réflexion (brainstorming) avec le groupe QdeV&S (équipe de santé).

4 Thèmes / Sujets / Méthodes

- **Formuler les thèmes et sujets à traiter et définir les méthodes à utiliser !**
- Quels thèmes/sujets peut-/doit-on traiter en fonction des besoins des différents groupes de la population (et des capacités des formateurs-trices à disposition) et quelles méthodes doit on utiliser ?
- La structure des cours/ateliers/conférences/manifestations est définie...

5 Formateurs-trices / animateurs-trices

- **Trouver et choisir les formateurs-trices !**
- Ou trouver les formateurs-trices et quelles sont leurs compétences requises ?
- Les formateurs/animateurs sont trouvés (en nombre suffisant et ayant les qualifications requises)...

6 Intérêt (du public)

- **Trouver des méthodes efficaces pour sensibiliser/intéresser/mobiliser le public !**
- Comment stimuler l'intérêt du public, comment attirer/sensibiliser et motiver le public ?
- L'intérêt (de la population) est suffisant pour continuer la réalisation du projet...

7 Système d'évaluation

- **Prévoir un système d'évaluation pour les participants et pour l'impact du projet !**
- Comment évaluer les « élèves » (connaissances acquises) ?
- Quelles méthodes utiliser pour évaluer l'impact du projet sur les groupes visés et év. sur le système de santé ?
- L'évaluation du projet est assurée...

C) Planification détaillée

8 Projet (détaillé)

- **Élaborer le projet détaillé et le plan financier (pro forma budget) !**
 - Combien ça coûte ? Quand est-ce qu'il faut payer quoi ?
 - **Présenter le projet aux institutions concernées et aux év. « sponsors » (en vue de son financement) !**
 - Combien ça coûte ? Quand est-ce qu'il faut payer quoi ?
 - Qui peut / veut accorder un financement et de combien ?
- Le projet intéresse les institutions concernées et les « sponsors » (en vue de son financement)...

9 Financement

- **Élaborer le budget final et en assurer le financement !**
 - Qui paye quoi et quand ?
- Le financement est garanti...

10 Organisation / Administration

- **Mettre en place l'administration, la logistique !**
 - Qui fait quoi ?
- La structure est en place...

11 Programmation

- **Régler la programmation, l'agenda !**
 - Quand est-ce qu'on peut commencer ? Quel est le programme de l'année ?
- Un programme peut être publié...

12 Information / Publicité (informer, sensibiliser, mobiliser)¹⁸

- **Organiser l'information du public et la publicité !**
- Comment informer le public ?
- Le projet peut être présenté à la population (Forum), l'information et la publicité peuvent être lancées...

D) Réalisation

13 Démarrage

- **Mettre en œuvre... Réaliser !**
- Est-ce que tous les détails pratiques ont été réglés ?
- Les cours, ateliers et conférences peuvent débuter...

E) Conclusion

14 Évaluation

- **Évaluer l'impact du projet !**
- Quelles méthodes utiliser pour évaluer l'impact du projet sur les groupes visés et év. sur le système de santé ?
- L'Impact est suffisant pour continuer le projet et/ou pour effectuer des corrections/ajustements...

2.2.5. Ressources

Ressources humaines

A ce jour l'élaboration de ce projet a été effectuée par les bénévoles faisant partie du groupe QdeV&S (habitants du quartier et professionnels de la santé).

Pour compléter le travail des bénévoles, le suivi du projet nécessitera l'engagement d'un-e coordinateur-trice à temps partiel pour assurer la permanence, les tâches administratives et organisationnelles.

Les cours, ateliers et conférences seront animés par des professionnels de la santé qui seront rémunérés pour leurs prestations.

Ressources financières

Selon une première estimation le budget annuel de fonctionnement se monte à env. Fr. 70'000 - 80'000 avec un poste à temps partiel (hors frais d'installation).

Le financement devrait être assuré par les institutions ayant lancé l'étude « Prenez la Parole ! Qualité de vie et santé dans votre quartier » : Promotion Santé Suisse, Etat de Genève DES [anc. DASS], Ville de Genève. D'autres sponsors pourraient être sollicités, par ex. la Loterie Romande, la section développement durable de Migros, etc.

2.2.6. Évaluation

Évaluation des connaissances acquises par les participants

Une évaluation de la qualité des connaissances acquises par les participants pourrait être effectuée à l'aide de questionnaires à la fin de chaque cours / atelier et à la fin du cycle des cours / ateliers.

Évaluation de l'impact du projet

L'impact du projet sur la qualité de vie des participants et leurs familles ou leur comportement (en matière de santé) devrait

être évalué par des professionnels.

D'autres types d'études pourraient être envisagés (effet éventuel sur le système de santé genevois... etc.).

Ces études sont nécessaires d'une part pour disposer de moyens permettant de corriger d'éventuels défauts ou d'effectuer une meilleure adaptation du projet, et d'autre part pour démontrer aux « sponsors » son utilité, en vue d'assurer la pérennité de son financement.

2.3. Le Projet « Routeur Santé » ²³

- Un conseiller « dispatcher » pour toutes les questions et démarches concernant la santé (médecines orthodoxes et complémentaires)



L'objectif de ce projet est d'aider les personnes à trouver la meilleure solution thérapeutique pour un problème de santé donné, en prenant en compte la situa-

tion et les désirs spécifiques de la personne demandeuse, et d'entreprendre les démarches administratives nécessaires :

- 1° **informer/conseiller**,
- 2° **orienter** et
- 3° **aider**.

Un service téléphonique (permanence téléphonique « santé ») pourrait être créé à cet effet.

Acteurs et collaborateurs potentiels :

Infirmiers-ères, autres professionnels de la santé, associations spécialisées.

Lieux possibles : *Le 99 Espace de quartier*, Maison de quartier, bureau d'une association, cabinet privé (?)

Public cible : Les personnes en recherche d'information.

Le groupe est conscient des questions d'ordre éthique et de responsabilité (juridique) qu'une telle démarche peut soulever mais juge néanmoins utile d'entreprendre des prospections/travaux dans ce sens.

²³ Cette partie du projet « Santé » sera traitée ultérieurement.

3. RESUMÉ & CONCLUSION

Suite à la présentation de l'étude « Prenez la Parole ! Qualité de vie et santé dans votre quartier » au Forum St-Jean – Charmilles, des membres du groupe de pilotage du Forum et des habitants ont décidé d'entreprendre des actions concrètes, d'une part pour faire profiter le quartier des suggestions et propositions faites dans cette étude et dans celle de Citycoop, et d'autre part pour *valoriser l'investissement* fait dans ces travaux.²⁴

Par conséquent, il a été décidé de créer le groupe de travail « Qualité de Vie et Santé ». Ce groupe, composé d'habitants bénévoles et de professionnels (UAC St-Jean)²⁵, a analysé - lors de nombreuses séances - les rapports de ces études et en a dérivé des projets concrets²⁶ dont la mise en place d'une « **École de Santé** » et d'un « **Routeur Santé** ».

Une « Ecole de Santé »

Cette « école » **gratuite** est ouverte à tous. Elle a comme but de transmettre à chacun des règles simples pour **préserver** sa santé, **prévenir** les maladies et **savoir réagir** d'une manière adéquate en cas d'accidents et lors d'une urgence au sein de la famille.

²⁴ Rappel :

Coût total de l'étude « Prenez la Parole ! ... » : **Fr. 600'000.**

Participations :

Promotion Santé Suisse (Fr. 330'000), Etat de Genève DASS (Fr. 200'000), Ville de Genève (Fr. 50'000), Commune de Meyrin (Fr. 20'000).

²⁵ Le groupe « QdeV&S » remercie les représentantes de l'UAC St-Jean de leur collaboration efficace et de la mise à disposition de leur infrastructure.

²⁶ Voir « **Rapport intermédiaire 2005** » du groupe QdeV&S.

La Suisse dépense trop pour la santé

Les chiffres sont parlants: la Suisse dépense 11,5% de son PNB pour la santé (chiffres 2003) contre 8,8% en moyenne dans les pays de l'OCDE. Dans un rapport...

l'OCDE et l'OMS estiment que la Confédération n'investit pas assez dans la prévention

... de gommer en partie les différences entre cantons en fixant des normes minimales sur le plan national. Il met enfin l'accent sur un renforcement de la concurrence, en particulier dans le domaine des médicaments.

Tribune de Genève 18.10.06

Des **cours et ateliers** permettront aux participants de mieux gérer la prévention des maladies et de traiter eux-mêmes les **affections bénignes** et les **petits accidents quotidiens**, mais aussi de mieux **évaluer la gravité** de chaque situation.

Des signes précurseurs de nombreuses affections permettent de dépister longtemps à l'avance une véritable maladie.

Reconnaître à temps ces avertissements peut éviter l'apparition d'une maladie ou en tous cas, atténuer ses conséquences (et également diminuer les coûts des traitements...).

Des tests et questionnaires aideront les participants à évaluer leurs connaissances et obtenir une « attestation ».

Des **conférences sur les médecines complémentaires** offriront un **aperçu objectif** des méthodes thérapeutiques les plus connues et permettront à chacun de déterminer si l'une d'elles peut s'avérer utile dans une situation donnée.

Des **manifestations ludiques et interactives** compléteront les cours, ateliers et conférences.

Un « Routeur Santé »²⁷

Un « routeur » pour **informer, conseiller, orienter, « dispatcher »** et **aider** les malades dans toutes les démarches et requêtes concernant leur santé (inclus les démarches administratives).

Autres particularités du projet

- Le projet est orienté vers un renforcement des ressources personnelles et sociales.
- Les besoins ressentis par les groupes cibles du projet sont pris en compte d'une manière adéquate.
- Le projet s'insère dans une stratégie ou un programme de santé communautaire.
(Remarque : l'étude « Prenez la parole ! - Qualité de vie et santé dans votre quartier » a été effectuée dans le cadre de *la promotion communautaire de la santé et de la qualité de vie dans le Canton de Genève*).
- Les expériences positives et négatives faites dans le cadre d'autres projets sont intégrées et exploitées.
- La vision sur laquelle se base le projet exprime clairement ce qui, à long terme, devrait changer pour le groupe cible.
- Une collaboration avec de multiples institutions liées à la santé et à l'intégration sociale est prévue.
- Les mesures d'évaluation qui sont prévues permettront de juger de l'impact du projet.
- Le projet est conçu de manière à s'adapter aux différentes éventualités et vise des impacts durables.

²⁷ Cette partie du projet « Santé » sera traitée ultérieurement.

